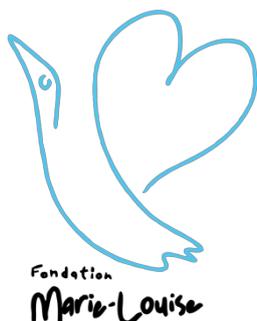


# PROJET ASSOCIATIF

**Association des parents et amis de Marie-Louise**



**Avec la participation de tous  
les adhérents de l'association.**

---

# TABLE DES MATIERES

<i>PROJET ASSOCIATIF DES AMIS DE MARIE-LOUISE</i> .....	1
1 NOTRE « NOUVEAU » PROJET ASSOCIATIF.....	3
1.1 EN PREAMBULE .....	3
1.2 LE CADRE DU PROJET ASSOCIATIF .....	3
2 QUI SOMMES-NOUS ? .....	4
2.1 NOTRE HISTOIRE .....	4
2.2 NOS VALEURS .....	4
2.3 NOS MOTIVATIONS.....	4
2.4 NOTRE ENGAGEMENT .....	4
3 OU VOULONS NOUS ALLER ? .....	5
3.1 NOS OBJECTIFS .....	5
3.2 NOS AMBITIONS.....	5
3.2.1 Conserver l'esprit « Marie-Louise » .....	5
3.2.2 Positionner les résidants au centre du débat .....	5
3.2.3 Créer une chaine de solidarité « Marie-Louise » .....	5
3.2.4 Mettre en place une organisation structurée .....	5
3.2.5 Communiquer en interne et en externe.....	6
3.2.6 Aider à préserver le patrimoine immobilier et foncier de la Fondation .....	6
4 COMMENT Y ALLONS-NOUS ?.....	7
5 EN CONCLUSION .....	8

# NOTRE « NOUVEAU » PROJET ASSOCIATIF

## 1.1 EN PREAMBULE

L'association actuelle « **Marie-Louise** » évolue vers un statut de Fondation.

Dans ce cadre, afin de continuer dans la dynamique impulsée par nos aînés, la nouvelle **Association des amis de Marie-Louise** doit s'investir et se mobiliser pour soutenir la Fondation, chaque jour et dans la durée.

## 1.2 LE CADRE DU PROJET ASSOCIATIF

Le fonctionnement de notre nouvelle **Association des amis de Marie-Louise** est régi par 4 documents :

- Les Statuts qui ont été déposés le 4 mai 2016. Ce sont nos fondations !
- Le règlement intérieur. Ce sont nos règles de fonctionnement !
- La charte du parent. C'est la pleine adhésion au projet associatif !
- Le Projet Associatif qui sera notre guide, notre document cadre, notre logiciel associatif. Il faudra l'adapter au fil du temps en fonction des besoins de la Fondation, des évolutions de notre organisation et des enjeux sociétaux de demain.

Notre projet associatif répond à 3 questions :

### 1- Qui sommes-nous ?

- Quelle est notre histoire ?
- Quelles sont nos valeurs ?
- Quelles sont nos motivations ?
- Quel est notre engagement ?

### 2- Où voulons-nous aller ?

- Quels sont nos objectifs ?
- Quelles sont nos ambitions ?

### 3- Comment y allons-nous ?

- Quelles actions mettons-nous en œuvre pour atteindre nos objectifs ?

Ce projet associatif sera présenté lors de la première Assemblée Générale pour validation et constituera notre feuille de route pour les 3 années à venir.

## QUI SOMMES-NOUS ?

### 1.3 NOTRE HISTOIRE

Il y a 32 ans, en réponse à l'absence de structure d'accueil pour leurs enfants adultes handicapés, un groupe d'une dizaine de parents a créé l'Association « **Marie-Louise** ».

Grâce au concours des nombreux bénévoles très impliqués (amis, voisins, famille ...), des représentants institutionnels, des grandes entreprises, des partenaires et des parents volontaires, l'Association s'est développée et gère désormais un ensemble de 6 Etablissements accueillant 300 résidents handicapés.

Les moyens, avant tout humains, reposent essentiellement sur l'énergie déployée par les uns et les autres et sur le soutien financier de toutes les bonnes volontés et âmes charitables.

Reconnue d'Utilité Publique en 1998, l'Association est le fruit d'histoires et de parcours différents dont le seul objectif commun est de faire perdurer sa devise « **Le meilleur sans vouloir l'impossible** ».

Désormais, l'Association « **Marie-Louise** » a atteint l'âge de raison ... Elle va muter vers la Fondation « **Marie-Louise** » avec pour seul objectif de pérenniser l'avenir de ses résidents et d'en accueillir d'autres, tout en améliorant leur bien-être.

### 1.4 NOS VALEURS

Nos valeurs défendues sont celles de la fraternité, de la solidarité, du partage, de la convivialité, de l'écoute, de la tolérance, de la laïcité, de l'humanité, du respect de l'autre et plus particulièrement de la personne handicapée.

### 1.5 NOS MOTIVATIONS

Nos motivations s'articulent principalement autour de la notion de bien-être des résidents et de l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien.

### 1.6 NOTRE ENGAGEMENT

Notre engagement associatif s'inscrit dans une démarche de volontariat et de bénévolat, en veillant en permanence au maintien de l'esprit de famille qui caractérise l'Association depuis ses débuts, honorant ainsi sa devise « **Le meilleur sans vouloir l'impossible** », les yeux tournés vers l'avenir.

# OÙ VOULONS-NOUS ALLER ?

## 1.7 NOS OBJECTIFS

Notre Association se fixe les objectifs suivants :

- Apporter un appui, une aide, un soutien et constituer une force de propositions à la Fondation « **Marie-Louise** », dans ses actions et toutes ses activités.
- Etre un lieu de concertation, de réflexion et d'échanges, dans un esprit d'entraide, de solidarité et d'amitié, entre la Fondation « **Marie-Louise** », l'ensemble des membres et adhérents de l'association et l'ensemble des résidents des diverses structures gérées par la Fondation « **Marie-Louise** » et leurs familles et amis.
- Représenter ses adhérents au conseil d'administration de la Fondation « **Marie-Louise** ».
- Encourager, favoriser et fédérer un réseau de bénévoles, en vue de promouvoir toutes actions en faveur de la Fondation « **Marie-Louise** » et, à travers elle, des personnes touchées par la maladie Alzheimer ou handicapées, quel que soit leur handicap.
- Initier toutes réflexions et actions en vue de favoriser une prise en charge de qualité des personnes malades ou handicapées, ainsi que leur insertion dans l'environnement économique, social, professionnel et culturel.

## 1.8 NOS AMBITIONS

### 1.8.1 *Conserver l'esprit « Marie-Louise »*

Il est essentiel et fondamental de conserver cet esprit familial et cette cohésion qui ont fait la force de l'Association. La transmission du « flambeau » doit se faire en respectant et en préservant le travail accompli par nos aînés.

Nous devons afficher et diffuser nos convictions, notre vision, notre histoire afin de faire perdurer l'esprit « **Marie-Louise** » et continuer à nous donner du bonheur !!!

### 1.8.2 *Positionner les résidents au centre du débat*

Le bien-être et le confort des résidents doit toujours guider nos réflexions et nos décisions. Tout doit être fait pour maintenir la qualité d'accueil et de soins pour nos enfants et les malades Alzheimer.

Nous devons prendre en compte le cadre affectif de nos résidents.

### 1.8.3 *Créer une chaîne de solidarité « Marie-Louise »*

Il est important de pouvoir soutenir et aider les familles durant les étapes difficiles de leur parcours : intégration, hospitalisation de longue durée et décès.

### 1.8.4 *Mettre en place une organisation structurée*

Cette étape est indispensable et prioritaire pour pérenniser l'avenir de « **Marie-Louise** ». Il est essentiel de préparer dès à présent la relève par la mise en place

d'une organisation ciblée, en fonction des compétences d'un socle de familles et bénévoles déjà impliqués au quotidien dans le fonctionnement de « **Marie-Louise** » (relations avec les institutionnels, les banques, les partenaires, organisation des travaux d'amélioration, organisation des manifestations ...)

En parallèle, il convient de mobiliser les familles « non actives » et de recruter de nouveaux bénévoles afin de disposer de ressources supplémentaires pour réaliser l'ensemble des tâches à accomplir toujours plus nombreuses.

#### **1.8.5 Communiquer en interne et en externe**

Des outils de communication partagés doivent être mis en place (qui fait quoi, agenda, plan d'actions ...).

Notre site Internet doit se moderniser et nous devons être présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram ...) afin de capter l'intérêt et de mobiliser les jeunes générations pour la cause du handicap.

Notre réseau de communication doit nous permettre de faciliter le recrutement de nouveaux bénévoles et de développer le mécénat auprès de nouvelles entreprises mais doit également susciter l'envie à des professionnels d'intégrer nos Etablissements.

#### **1.8.6 Aider à préserver le patrimoine immobilier et foncier de la Fondation**

Notre organisation doit prendre en compte la préservation, la rénovation et l'amélioration de notre patrimoine immobilier et foncier.

## COMMENT Y ALLONS-NOUS ?

Des actions concrètes sont mises en œuvre pour nous permettre d'atteindre nos objectifs et d'être à la hauteur de nos ambitions.

A partir d'un socle de bénévoles et familles déjà impliqués dans la vie de l'Association « **Marie-Louise** », des équipes sont constituées afin d'apporter un soutien organisé à la Fondation « **Marie-Louise** » et de répondre aux besoins nécessaires au bon fonctionnement de ***l'Association des amis de Marie-Louise***.

Les groupes sont définis par thèmes et sous-thèmes :

- Événementiel (organisation des manifestations externes & internes et développement de nouvelles manifestations ...)
- Communication interne et externe (Internet, réseaux sociaux, extranet et plaquettes ...)
- Patrimoine immobilier & foncier – Travaux et maintenance (bâtiments, CVC – plomberie, électricité et espaces verts)
- Administratif et financier (secrétariat, trésorerie – comptabilité et mécénat)
- Autres (aidants sourires, chaîne de solidarité, échanges inter-CVS ...)

Chacun des groupes constitués est piloté par un ou plusieurs chefs de groupe en charge d'animer et d'organiser son groupe en fonction des différentes missions et tâches à accomplir.

L'objectif est également d'intégrer dans ces groupes les nouveaux bénévoles et nouvelles familles qui intégreront l'Association.

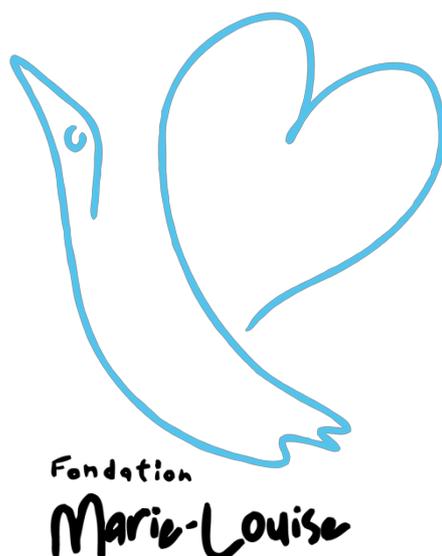
De nouveaux groupes pourront être constitués au fil de l'eau afin de répondre à de nouveaux besoins.

## EN CONCLUSION

Ce projet associatif est un outil évolutif qui doit servir de support de communication auprès de tous les bénévoles, partenaires et familles de malades Alzheimer et de personnes handicapées qui souhaitent s'investir dans la vie associative.

Les adhérents de ***l'Association des amis de Marie-Louise*** représentent les forces vives de demain qui auront en charge de pérenniser l'avenir de « ***Marie-Louise*** » afin de répondre aux besoins des personnes malades ou en situation de handicap et de leurs familles sans jamais oublier la devise :

« **Le meilleur sans vouloir l'impossible** »



Pour participer à l'aventure Marie-Louise, n'hésitez pas à faire votre demande d'adhésion à l'association depuis le site [www.fondation-marie-louise.com](http://www.fondation-marie-louise.com)